

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

20
21

Rapport annuel

Un collectif engagé pour une finance à impact social



Seynabou Dieng Traoré,
fondatrice de l'épicerie
Maya au Mali,
financée par Fadv.

© MAYA

Alenvi, financée par
PhiTrust Partenaires,
crée un nouveau modèle
d'accompagnement
des personnes âgées.



© PHITRUST PARTENAIRES



Alexandra,
entrepreneure
accompagnée
par l'**Adie**, tient
une boulangerie
alternative en
Indre-et-Loire.

© ADIE / FABRICE DALL'ANISE



Service ferroviaire
de transport de
marchandises dans
le Sud-Ouest opéré
par **Railcoop**.

© RFS1 PRODUCTION



© COWGESTION

Exploitant accompagné
par **CowGestion**,
plateforme de financement
agricole alternative.



© FRANCE ACTIVE

Les jardins bio
des monts de Gy,
en Haute-Saône,
structure financée
et accompagnée
par **France Active**.

Rapport moral

Une année exceptionnelle pour la collecte d'épargne solidaire

page 4

En bref

Ça s'est passé en 2021

page 6

Le collectif FAIR

Une ambition renouvelée

page 8

Nos activités

Promouvoir une finance à impact social

page 10

Développer les pratiques

page 12

Représenter les acteurs

page 14

Accompagner adhérents et partenaires

page 16

Rassembler autour de valeurs fortes

page 17

Les groupes de travail

Favoriser les dynamiques collectives

page 18

Les projets stratégiques

Création de FAIR

page 20

Les adhérents

127 adhérents

page 22

Nos partenaires

Ils nous soutiennent

page 24

Rapport financier

Un budget bien maîtrisé

page 25

“Une année exceptionnelle pour la collecte d'épargne solidaire”



Vous trouverez dans ce rapport d'activité, le détail de ce que nous avons fait ensemble en 2021. Voici ici, dans cet espace qui m'est alloué, les grandes tendances que je retiens de cette année écoulée.

COMME EN 2020, NOTRE ACTIVITÉ A ÉTÉ PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET SES CONTRAINTES : télétravail, réunions à distance, limitation du nombre d'évènements, etc.

Outre l'élan de solidarité auquel elle a donné lieu, cette crise a engendré une « surépargne » de nos compatriotes en 2021 (+ 22 Mds€ au T2 et + 6 Mds€ au T3, avec un taux d'épargne des ménages revenant à 16% en 2022 selon l'INSEE). 2021 a ainsi été une autre année exceptionnelle pour la collecte d'épargne solidaire.

“Nous sommes désormais perçus comme la fédération des acteurs de la finance à impact social et comme son centre d'expertise français.”

clairement à la finance à impact social et par ailleurs, d'inscrire cette finance à impact dans une dynamique internationale. Ce développement à l'international était déjà visible à travers les activités menées en 2021 : participation au sommet de Mannheim et aux travaux du GSG, cartographie des acteurs au Sénégal et en Côte d'Ivoire, ou encore renouvellement du partenariat avec l'AFD.

La vie interne de notre association est bien répartie, avec la volonté d'améliorer l'offre de services à nos membres et de les faire davantage travailler ensemble.

L'ÉVÉNEMENT MAJEUR DE 2021 A ÉTÉ LA FUSION DE FINANSOL ET DE L'II-LAB EN JUIN.

Avec cette fusion, notre objectif était de maintenir le dynamisme de la finance solidaire en la rattachant

16 NOUVELLES ADHÉSIONS ONT RENFORCÉ NOS RANGS EN 2021 et nous avons franchi le cap des 120 membres fin 2021. Selon le souhait émis avant la fusion, nous sommes désormais perçus comme la fédération des acteurs de la finance à impact social et comme son centre d'expertise français. L'afflux de candidatures observé confirme que nous avons opéré le bon mouvement au bon moment.

LE NOMBRE DE PRODUITS LABELISÉS FINANSOL PAR LE COMITÉ DU LABEL A ATTEINT LE CHIFFRE RECORD DE 178 FIN 2021. FAIR participe aussi au Comité du label ISR (en tant qu'observatrice) et au Comité du label FPCV (Financement participatif pour la croissance verte) en tant que membre.

Le Conseil scientifique a été très actif et plusieurs études statistiques et thématiques ont été publiées. Nos groupes de travail ont été productifs et FAIR publiera un guide pratique sur l'actionnariat solidaire. Une série d'ateliers autour de la gestion de l'impact a été organisée avec le soutien du FSE pour aider nos membres à structurer leurs pratiques.

Le pôle plaidoyer et international diffuse depuis 2021 auprès de nos membres, une *Veille France* et *Europe* mensuelle pour suivre les débats animant notre secteur ainsi que les évolutions de la réglementation émanant des autorités nationales et européennes.

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2020-2023 SE DÉCLINE AU RYTHME PRÉVU et nous disposons maintenant du diagnostic tant attendu sur les investisseurs institutionnels, qui sera présenté et débattu lors de notre assemblée générale. Ce plan prévoit aussi des investissements significatifs pour nous doter de meilleurs outils de travail, permis par notre bonne santé financière et les soutiens obtenus auprès du FSE (Avisé). Il comporte la refonte du site Internet et la mise en place d'un système d'information pour la collecte de données auprès des membres, qui sera mis en place à la fin de l'année.



FRÉDÉRIC TIBERGHEN,
président de FAIR

NOUS NOUS SOMMES ASSOCIÉS À DES TRAVAUX CONDUITS PAR NOS PARTENAIRES.

La première définition de l'investissement à impact social a été donnée par le Comité consultatif sur l'investissement à impact en 2014, à laquelle Finansol a contribué. Le FIR et France Invest l'ont mise à jour en 2021 avec le soutien de FAIR et de nombreux praticiens. Elle repose sur les trois principes clés de l'investissement à impact que sont l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact. Une tribune commune au GSG, au FIR, à France Invest et à FAIR a reflété le consensus des professionnels de la place financière sur cette définition avant que ne soient lancés les travaux de Finance for Tomorrow, qui l'a également reprise.

L'ASSURANCE-VIE SOLIDAIRE (AVS) COMMENCE À ÉMERGER.

Après la labellisation du fonds euro du contrat assurance-vie responsable et solidaire de la MAIF, premier fonds euro « converti » en fonds solidaire, et de deux premières unités de compte solidaires fin 2020 par Sycomore AM et AG2R la Mondiale, 9 autres labellisations sont intervenues en 2021. En outre, les assureurs s'étaient engagés à inclure dans leur offre d'assurance-vie au moins un support en unités de compte (UC) bénéficiant d'un label ISR, solidaire ou climat, avant que cette présentation ne soit rendue obligatoire par la loi PACTE, à compter de 2020 pour la première, et 2022 pour les deux autres.

France Assureurs a publié des chiffres intéressants* : le montant de l'encours des UC solidaires atteignait 0,7 Md€ fin 2019 et 0,9 Md€ mi-2021, contre respectivement 1,1 et 2,5 Mds€ pour les UC labellisées Greenfin et 62,7 et 72,8 Mds€ pour les UC ISR (17 % de l'encours des UC). Selon notre Zoom 2021, l'encours labellisé fin 2020 atteignait 2,312 Mds€ pour l'AVS, dont 2,1 Mds€ pour le seul contrat MAIF et 211 M€ pour les deux contrats d'assurance-vie antérieurement labellisés. La labellisation Finansol

des nouvelles UC solidaires n'étant pas obligatoire, les chiffres publiés par France Assureurs révèlent l'ampleur de l'effort de conviction à déployer par FAIR auprès des assureurs pour qu'ils fassent labelliser leurs UC solidaires.

CENTRE DE COMPÉTENCES, FAIR A ACCOMPAGNÉ LA DG TRESOR DANS TROIS APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SUR LES CONTRATS À IMPACT,

de l'étude de l'éligibilité des projets à la négociation des indicateurs avec les lauréats et leur structuration. FAIR a étudié près de 60 dossiers de candidatures et accompagne la structuration de 14 projets.

Je remercie celles et ceux grâce à qui toutes les actions conduites en 2021 ont pu être menées à bien : l'équipe de FAIR, les organes dirigeants de l'association, nos partenaires publics et privés (AFD, Caisse des dépôts et Banque des territoires, fondations Crédit Coopératif et MACIF, Grenoble Alpes Métropole, MAIF, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, région Bretagne, secrétariat d'État à l'ESSR), les partenaires des Grands Prix de la finance solidaire (France Active, MAIF, MEAE et Mirova), le FSE et l'OCDE, la FEBEA, le Comité du label, le Conseil scientifique, les animateurs de nos groupes de travail, ainsi qu'Accenture, BNPP, Latham & Watkins et Scalian qui nous ont aidés, dans le cadre d'un mécénat de compétences, à finaliser certains de nos travaux, nos membres qui se sont impliqués dans nos travaux, nos correspondants en région, les médias - notamment nos partenaires La Croix et Le Monde Argent - qui contribuent au rayonnement de nos initiatives et actions.

“Je remercie celles et ceux grâce à qui toutes les actions conduites en 2021 ont pu être menées à bien.”

* Assurance et finance durable, chiffres clés 2020.



Ça s'est passé en 2021

JANVIER



Finansol dépasse le cap symbolique des **100 ADHÉRENTS**

MARS

PUBLICATION d'une tribune sur l'investissement à impact, cosignée avec le GSG, le FIR et France Invest

SIGNATURE du traité de fusion entre Finansol et l'iiLab



MAI



DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES, FAIR publie ses propositions pour mobiliser la finance solidaire au service des régions



CYCLE D'ATELIERS DE PLAIDOYER Finansol-iiLab à l'approche des élections présidentielles de 2022

JUIN



PUBLICATION du 19^e Baromètre de la finance solidaire en partenariat avec La Croix

fair. Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

CRÉATION de FAIR à la suite de la fusion de Finansol et de l'iiLab

JUILLET



PRÉSENTATION des premiers résultats du consortium OCDE sur la mesure d'impact

AOÛT

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET FAIR renouvellent leur partenariat pour trois années supplémentaires afin de promouvoir la finance solidaire au service de la solidarité internationale

RECRUTEMENT d'une chargée de mission Projets internationaux



FAIR PARTICIPE AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ de l'économie de demain, organisées par le Mouvement Impact France

SEPT.

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE pour la refonte du site Internet de FAIR



PUBLICATION du Zoom sur la finance solidaire

AFTERWORK de rentrée des adhérents

OCT.

LANCEMENT D'UN CYCLE D'ATELIERS sur la mesure d'impact

FAIR EST PARTENAIRE D'ENTREPRENEURS D'AVENIR et participe à La Fabrique de la finance



PUBLICATION d'une cartographie des acteurs de l'investissement à impact au Sénégal et en Côte d'Ivoire

NOV.



14^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE



© G. PERRET

12^E GRANDS PRIX de la finance solidaire, organisés pour la première fois à Lyon

ORGANISATION des conventions d'affaires en Bretagne

ANNONCE DES 4 NOUVELLES STRUCTURES qui bénéficieront d'un contrat à impact social et qui seront accompagnées par FAIR en tant que centre de compétences sur les contrats à impact

DÉC.

FAIR DÉPASSE LES 120 ADHÉRENTS

SIGNATURE DU PLEDGE de Finance for Tomorrow sur la finance à impact

ORGANISATION D'UN WEBINAIRE à destination des assureurs sur l'assurance-vie solidaire



ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL - rencontres régulières

- Europe
- Solidarité internationale
- Financeurs solidaires
- Actionnariat solidaire

CHIFFRES CLÉS DE LA FINANCE SOLIDAIRE EN 2020



837 000

nouvelles souscriptions



20,3

milliards d'euros d'encours



1 006

hectares d'agriculture biologique soutenus dans l'année soit l'équivalent de 704 terrains de football



38 480

emplois soutenus



© FONCIÈRE CHÊNELET

Résidence sénior à Nazelles-Négron, en Indre-et-Loire, de la foncière Chênelet.

1 421

nouvelles personnes relogées dans l'année



Plus de 50

acteurs du développement économique dans les PED soutenus

Une ambition renouvelée

FAIR est née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 120 entreprises sociales, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées.

FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental. À cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière.

La gouvernance de FAIR

En 2021, le bureau de l'association est composé de :



Frédéric Tiberghien
président



Patrick Savadoux
vice-président



Denis Dementhon
directeur général -
France Active,
trésorier



Laurent Chereau
responsable
communication et
administration -
SIDI, secrétaire
général



Alice Rosado
directrice générale
adjointe - Adie,
administratrice



Jean-Paul Courtois
directeur général
délégué -
Crédit Coopératif,
administrateur



Marie-Geneviève Loys Carreiras
responsable
investissements
solidaires -
BNP Paribas AM,
administratrice

En 2021, le Conseil d'administration est composé des membres du bureau et de **Laurence Laplane** (Amundi), **Adrien de Crombrugghe** (Groupe Caisse des Dépôts), **Geoffroy de Vienne** (CIES), **Lydie Crépet** (Habitat & Humanisme), **Jean-Michel Lécuyer** (INCO), **Bernard Bazillon** (KPMG), **Céline Scordia** (La Nef), **Loic Dano** (Maif), **Fabien Leonhardt** (Mirova), **Stéphanie de Beaumont** (Phitrust), **Sylvain Dumas** (Villages Vivants), **Thibault Couturier** et **Benoît Granger**.

Ils animent ensemble le collectif FAIR

ORGANIGRAMME AU 31.12.2021

Plaidoyer & International

INTERNATIONAL

Chargée de projets internationaux
Flore Latournerie

PLAIDOYER

Chargée de plaidoyer
Julia Robin

Responsable du plaidoyer et des projets internationaux
Clémence Vaugelade

Communication & Développement

PARTENARIATS

Chargée de partenariats et du développement
Lise Coinault

Chargée de mission partenariats
Christie Sokony-Pinto

ANIMATION DU RÉSEAU

Animatrice du réseau
Léa Monfort
(Anne-Charlotte Pesce)

COMMUNICATION

Chargée de communication réseau et événementielle
Léana Touboul
(Dounia Aït-Maamar)

Chargée de communication numérique et média
Rozenn Mahé

Responsable communication et développement
Lenaig Naudais

Études & Innovations

LABEL

Chargée du label Finansol
Sarah Perrier

Chargée de projet
Sixtine Ausseur

ÉTUDES ET ACCOMPAGNEMENT

Chargée d'études
Camille Manse

Chargée d'études
Mathilde Pellizzari

Chargé de mission scientifique
Philippe Devin

Chargé d'études
Florent Brones

Responsable études et innovations
Raphaëlle Sebag

Responsable adjoint Responsable de l'Observatoire de la finance à impact social
Jon Sallé

Finance & IT

Chef de projet SI AMOA
Nouredine Chkaf

Responsable administrative et financière
Sabine de Lépinay

Directeur général **PATRICK SAPY**

Le label

Le label Finansol a été créé en 1997 par l'association pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Il est l'unique gage attestant du caractère solidaire d'un produit financier et assure ainsi aux épargnants que leur épargne contribue au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Le label Finansol est décerné et contrôlé par un comité indépendant, composé de 13 membres issus des secteurs associatif, financier, universitaire, de l'investissement à impact, de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

En 2021, le comité du label Finansol a attribué le label à 16 nouveaux produits d'épargne solidaire et l'a retiré à 7 produits (non-respect du critère d'action commerciale ou à la demande des établissements).

Retrouvez les listes complètes des membres du comité et des produits labellisés Finansol sur www.finance-fair.org



178

produits sont labellisés Finansol au 31.12.2021



ISABELLE GUÉNARD-MALAUSSÈNE

présidente du comité du label Finansol

« Reflet du dynamisme de la finance solidaire, 2021 a été une année particulièrement dense. Dense par l'accélération du nombre de candidatures au label, engendrée notamment par l'obligation d'offrir des unités de compte solidaires dans les contrats d'assurance-vie et par l'ouverture de FAIR à d'autres acteurs engagés dans l'impact social. Bilan : 8 comités consacrés à l'analyse des candidatures, 178 produits financiers labellisés fin 2021, 16 nouveaux et 7 retraits. Dense par le renforcement du fonctionnement du comité pour maintenir le niveau d'exigence du label : contrôle annuel et analyse enrichis, préparations de dossiers complexes en amont et nouveaux membres. Dense par les débats, sur des sujets techniques et de fond, en lien avec FAIR, avec qui le comité renouvelle son engagement au service de la finance à impact social. »

© MAXIMILIEN STRUYS PHOTOGRAPHY

Promouvoir une finance à impact social

FAIR vise à sensibiliser les citoyens sur l'utilisation de leur épargne et par là à promouvoir une finance plus solidaire en encourageant le passage à l'acte. De telles actions, alliant temps forts de communication, actions sur le long terme et présentations pédagogiques, constituent le cœur de l'activité de l'association.

Animer des temps forts de communication

19^E BAROMÈTRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Cette publication pédagogique, conçue en partenariat avec La Croix et sortie en juin 2021, propose des reportages sur des initiatives citoyennes et des indicateurs d'impact de la finance solidaire en France.

Retrouvez-le sur www.finance-fair.org/nos-publications/



LES GRANDS PRIX DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Chaque année, ils mettent en lumière des projets innovants soutenus par la finance solidaire. 4 projets ont été récompensés en 2021, lors d'une cérémonie exceptionnelle à l'hôtel de

ville de Lyon : les Ateliers de la Bruyère, ECAM, Hacoopa et SNL-Prologues.

Cette édition était soutenue par l'Agence Française de Développement, la Banque des Territoires, la Caisse d'Épargne, France Active, Maif, Mirova et la Ville de Lyon.

14^E SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

• L'édition 2021, du 8 au 15 novembre, a mis en lumière 8 épargnants solidaires témoignant de leur engagement.

Les résultats :

- 50 événements organisés partout en France,
- 190 retombées presse,
- plusieurs millions de personnes touchées par les spots télé et cinéma, l'affichage en gare et en ville, et une communication digitale ciblée.



DIMITRI
épargnant
Railcoop

« Nous sommes tous plus ou moins conscients des enjeux liés au dérèglement climatique et aux inégalités sociétales inacceptables. L'épargne devient un levier d'action : on peut facilement agir, à son échelle et avoir un changement rapide. Si la moitié des Français commençaient à s'intéresser à la finance solidaire, ça provoquerait une prise de conscience plus large et augmenterait la gamme de produits disponibles. »

Témoignage diffusé lors de la semaine de la finance solidaire.

Accroître la visibilité sur le long terme

FAIR poursuit son travail de fond auprès des journalistes, des médias et des réseaux sociaux pour affirmer sa position d'expert dans l'espace médiatique. Les deux sites Internet, régulièrement actualisés, sont des outils essentiels de sensibilisation et de promotion de la finance solidaire auprès du grand public. Les réseaux sociaux touchent une cible plus large tout en consolidant l'engagement des communautés. La production de contenus pédagogiques et de décryptages alimente ces supports, tous à disposition du réseau.

Enfin, FAIR prend régulièrement la parole pour promouvoir le modèle de la finance solidaire, lors d'événements organisés par ses adhérents des réseaux de l'ESS ou financiers, ou par des organisations internationales.



110 095

visites sur www.finance-fair.org et
www.financerlasolidariteinternationale.org



23 829

abonnés sur les
réseaux sociaux



99

interventions
presse ou lors
d'événements



1 523

retombées
presse

Affirmer une nouvelle identité

La fusion entre Finansol et l'iLab a donné naissance à une nouvelle organisation, FAIR – acronyme de Financer, Accompagner, Impacter, Rassembler. Cette nouvelle identité positionne explicitement l'association dans les champs de la finance, de l'impact, de l'inclusion et de l'engagement citoyen et affirme notre collectif : nous sommes des acteurs, des praticiens.



LAURENCE MORET

directrice de la communication externe, des partenariats institutionnels et de la documentation, Crédit Coopératif

« Quel plaisir d'avoir été associée à la transformation de cette association que j'ai accompagnée au nom du Crédit Coopératif pendant 15 ans ! Une fusion, c'est avant tout un moment fort et structurant ; d'où l'importance du choix d'un nouveau nom. Le groupe des communicants a ainsi réfléchi, comme des consultants externes, à une marque qui garde les racines de Finansol et l'iLab, et accompagne cette évolution, l'ouverture sur l'Europe (donc un nom facile à prononcer dans plusieurs langues) et la nécessité de s'inscrire dans la durée. »



STÉPHANIE DE BEAUMONT

directrice marketing et communication chez Phitrust, administratrice de FAIR

« J'ai rejoint le CA de FAIR pour y représenter Phitrust et j'ai intégré le comité pour la refonte du site Internet. Nous avons eu plusieurs réunions de travail, pour définir l'arborescence du site et répondre à l'ensemble des publics visés. Ce travail d'itération entre le comité de pilotage, l'équipe de FAIR et l'agence a été très constructif. J'espère que le résultat emportera l'adhésion du plus grand nombre ! »

fair. Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

Développer les pratiques

Les entreprises sociales ont des besoins importants de financement, auxquels la finance à impact social est en capacité de répondre. La démarche de FAIR est de soutenir ces acteurs et leurs bénéficiaires par la promotion collective de l'épargne et de l'investissement solidaires. La finance à impact social doit également saisir les opportunités d'internationalisation pour permettre aux entreprises solidaires d'accéder à davantage de ressources.

Favoriser l'innovation

FAIR a accompagné la Direction générale du Trésor dans trois **appels à manifestation d'intérêt sur les contrats à impact** (étude de l'éligibilité des lauréats et recommandations). Une fois les lauréats choisis, FAIR a accompagné la DG Trésor dans la négociation des indicateurs ainsi que la structuration juridique et financière des projets. Par ailleurs, FAIR a été auditionnée cette année dans le cadre de la mission gouvernementale Cazenave visant à massifier l'utilisation des contrats à impact en France.



14

projets ont été retenus sur les 60 dossiers de candidature étudiés. FAIR participe à leur structuration.

PAYS DE LA LOIRE / ÉCONOMIE CIRCULAIRE

FAIR a réalisé en 2021 la seconde partie d'un accompagnement de la Région Pays de la Loire, consacré aux nouveaux modes de financements des projets via la participation citoyenne sur le territoire.

Cette mission, continuité de la phase de diagnostic menée en 2020, a abouti à la signature d'un partenariat entre deux banques régionales du groupe BPCE et la Région. L'objectif est de promouvoir conjointement un livret fléché vers le financement des entreprises de l'économie circulaire de la région.

MESURER L'IMPACT SOCIAL

• Qu'est-ce que l'impact ? Qu'est-ce qu'un impact social ? Que signifie mesurer son impact ? Peut-on standardiser la mesure d'impact ? Face à l'utilisation du mot « impact » pour définir des concepts ou pratiques distinctes, FAIR a dressé un panorama (non exhaustif) des définitions, initiatives et projets existants sur la thématique de la mesure d'impact.

SÉNÉGAL ET CÔTE D'IVOIRE

FAIR a établi une cartographie des acteurs de l'investissement à impact dans ces deux pays. Elle vise à promouvoir l'investissement à impact en Afrique francophone et constitue une première étape dans l'éventuelle création

de comités consultatifs sénégalais et ivoirien pour l'investissement à impact. Cette étude a été réalisée en partenariat avec le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et en lien avec le Global steering group for impact investment (GSG).



Analyser les enjeux

Depuis 2001, l'Observatoire de la finance à impact social collecte auprès de ses adhérents et **analyse les données de la finance à impact social** en France. L'objectif : présenter une image représentative du secteur et identifier ses tendances et évolutions majeures.

Ces données sont présentées chaque année dans des études à visée statistique ou thématique, notamment :

- Un **Zoom sur la finance solidaire**, à l'usage des professionnels, visant à une meilleure compréhension des tendances du secteur. L'édition 2021 a été renforcée par un article détaillant les liens entre finance solidaire et à impact social, ainsi que sur l'analyse des financements solidaires. Une infographie mettant l'accent sur l'activité de financement la complète.
- Trois études thématiques sur des produits financiers solidaires : les Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE), les fonds dits « 90/10 », ou encore l'épargne de partage.
- Un **État des lieux des pratiques de l'investissement à impact chez les assureurs en France**, réalisé avec l'ESSEC.
- La consolidation d'indicateurs territoriaux.
- Une étude sur l'accès des associations à la finance solidaire, en partenariat avec le Mouvement associatif.
- Des notes d'analyse sur les enjeux du secteur, à destination des adhérents (le marketing d'unité de compte solidaire, l'évolution de l'écosystème européen de la finance à impact, etc.).

Renforcer l'expertise scientifique

FAIR anime un **Conseil scientifique** visant à démocratiser, vulgariser et faire avancer les sujets liés à la finance à impact social. Il travaille notamment à la création de contenus tels que des articles académiques, et au rapprochement de FAIR avec les milieux scientifiques et de la recherche. En 2021, le Conseil scientifique a publié un premier appel à réflexion sur l'investissement à impact, visant à proposer un ensemble de questionnements critiques et scientifiques nécessaires pour le bon usage et la bonne compréhension de l'investissement à impact.

Enfin, FAIR a participé en 2021 aux activités du Conseil scientifique de l'ADDES et de RIFT.

Retrouvez les listes complètes des membres du conseil scientifique sur www.finance-fair.org

ASSURANCE-VIE SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de la loi PACTE, les contrats d'assurance-vie multi-supports doivent obligatoirement présenter trois types d'unités de compte aux épargnants :

- une unité de compte Investissement socialement responsable (ISR),
- une unité de compte verte,
- une unité de compte solidaire.

En 2021, FAIR a organisé deux webinaires et publié deux études afin d'assurer la prise en main de ces sujets par les assureurs.



80

indicateurs étudiés et consolidés à partir des données de près de 70 acteurs



21

études, publications pédagogiques, états des lieux et notes d'analyse

« L'intentionnalité de l'investisseur renvoie à la définition d'objectifs mesurables et quantifiables, d'une méthode d'évaluation scientifiquement robuste et clairement présentée du changement obtenu, la définition d'un jeu d'indicateurs et d'un cadre de référence : un investissement à impact repose sur la définition d'une stratégie d'investissement social, d'une "théorie du changement". »

Extrait de l'appel à réflexion sur l'investissement à impact du Conseil scientifique de FAIR

3

Représenter les acteurs

FAIR porte les intérêts des acteurs de la finance à impact social, en France et à l'international : elle représente ses adhérents au sein d'instances de concertation publiques ou de la société civile, et entretient des relations de travail suivies avec les décideurs publics.

Convaincre les décideurs publics

FAIR a pour mission de créer un environnement juridique et fiscal favorable au développement de la finance à impact social. L'impulsion politique restant décisive pour l'encourager et la renforcer, FAIR agit avec ses adhérents et **intervient auprès des décideurs publics.**

Quatre avancées significatives ont été obtenues en 2021 :

- La levée du ratio d'emprise qui s'appliquait aux fonds investisseurs (FCPE) sur les fonds sous-jacents (FPS solidaires), permettant ainsi de fluidifier la gestion d'actifs des fonds solidaires et de remonter le taux effectif de solidarité des fonds dits « 90-10 » ;
- La prolongation en 2022 du taux bonifié de réduction d'impôt à 25% pour les ESUS de moins de 10 ans et les foncières solidaires ;
- La confirmation de l'éligibilité des titres participatifs à la réduction d'impôt sur le revenu dite « Madelin », offrant la possibilité aux citoyens investissant par ce dispositif la possibilité de bénéficier d'une réduction de 25% sur le montant investi ;
- Des amendements encourageant l'actionariat solidaire dans les foncières (réduction de leurs droits d'enregistrement et de la taxation des plus-values lors de la revente de titres de foncières spécifiques).



SYLVAIN DUMAS

cogérant de Villages Vivants et administrateur de FAIR

« FAIR, des membres du collectif de FAIR et la confédération générale des SCOP ont travaillé ensemble pour clarifier l'éligibilité des titres participatifs à la réduction d'impôt Madelin. Les premiers retours du gouvernement, obtenus en 2021 et restant encore à confirmer, sont une très bonne nouvelle. Ils viennent soutenir le développement des stratégies de financement des coopératives par le grand public. Concrètement, pour une structure comme Villages Vivants, cela permet d'ajouter, en cas de souscription auprès du grand public, un attrait pour les citoyens : nous proposons un investissement dans l'immobilier, pour un « maxi impact » dans nos villages, un intérêt annuel de 1% et une réduction fiscale à hauteur de 25%. »

#FINANCERDEMAIN

• Pour préparer les élections présidentielles et législatives de 2022, un travail collectif a été mené en 2021, aboutissant à l'adoption d'un nouveau livre blanc de FAIR. Celui-ci met en avant 10 propositions pour développer la finance à impact social en France et en Europe.



#MARÉGIONESS

• À l'approche des élections régionales de 2021, FAIR a publié ses *Propositions pour mobiliser la finance solidaire au bénéfice des régions*.



Projet agro écologique d'Amasisa au Pérou.

Porter la voix

FAIR travaille en étroite relation avec les acteurs des secteurs financiers et de l'ESS, en France et à l'international. En 2021, l'association a notamment œuvré à développer ses contacts européens et a contribué de manière significative à des consultations et groupes de travail pour porter haut la voix des acteurs de la finance à impact social.



4

auditions, portant sur le projet de loi de finances pour 2022, la conditionnalité des aides publiques, les SCIC et CAE et sur les contrats à impact



24

entretiens avec des acteurs locaux français et européens



5

contributions à des consultations et travaux collectifs, en France et en Europe, pour lever les freins ou encourager le développement de la finance à impact social

Des

échanges réguliers avec le Secrétariat d'Etat à l'ESSR et la Direction Générale du Trésor (PESSI)

Valoriser le modèle français

La finance solidaire est une forme pionnière de la finance à impact social, qui a pu se développer en France grâce à une conjonction de facteurs favorables. Par la valorisation des innovations nationales et une dynamique de coopération internationale, FAIR vise à ce que la France s'inscrive comme fer de lance de la finance à impact social en Europe et à l'international.

CONFÉRENCE DE MANNHEIM

• Le sommet digital de Mannheim, rendez-vous européen de l'économie sociale, a rassemblé plus de 3 000 participants en mai 2021. Trois ateliers ont été coanimés par FAIR autour des outils de la finance sociale, des interactions entre acteurs européens de la finance sociale et de la méthodologie pour chiffrer l'investissement à impact en Europe.

PLAN D'ACTION POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE

• FAIR a contribué aux consultations de la Commission européenne sur sa feuille de route pour le plan d'action pour une économie sociale. L'association a notamment porté un plaidoyer en faveur d'une meilleure reconnaissance des entreprises sociales en Europe. Les propositions de FAIR ont été reprises dans le plan rendu public en décembre 2021.



PIERRE VALENTIN

président du directoire d'Ecofi

« Pour transformer la finance et répondre aux défis de demain, il est important que les investisseurs puissent orienter les capitaux vers des activités ayant un impact social et environnemental positif. Depuis juin 2020, l'Union européenne a adopté une taxonomie verte pour les activités économiques qui a permis d'édicter des recommandations et des critères techniques de sélection des activités durables sur le plan environnemental. Pour compléter cette grille de lecture, il est essentiel de pouvoir disposer d'une taxonomie sociale à l'échelle européenne. Il ne faut pas opposer social et environnemental mais bien avoir une approche globale de la transition. »

En 2021, FAIR a réagi au rapport de la Plateforme pour la finance durable, présentant les grands axes d'une taxonomie sociale, qui permettrait d'orienter des financements vers les structures de l'ESS.

4

Accompagner adhérents et partenaires

FAIR fait vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents. Aujourd'hui, elle entend renforcer son accompagnement, notamment en tant que centre de ressources, en structurant son offre aux adhérents : de l'accompagnement à la labellisation, la communication ou encore la construction de données statistiques, en passant par l'analyse de dispositifs juridiques.

Soutenir les démarches de développement

FAIR a lancé à l'automne 2021, le projet F4S afin de développer un système d'information renforcé sur la finance à impact social. L'objectif ? Informatiser les opérations de collecte de données au titre du label Finansol et permettre la restitution et le suivi de l'historique des indicateurs, pour une meilleure valorisation des données des acteurs du secteur. En parallèle, FAIR a mobilisé ses adhérents au cours d'une série d'ateliers autour de la gestion de l'impact. Ce projet, financé par le Fonds social européen (FSE), vise à structurer et faciliter les pratiques de mesure d'impact des acteurs de la finance solidaire, en contribuant notamment au développement d'un langage commun et en renforçant les pratiques de reporting.

CONVENTIONS D'AFFAIRES EN BRETAGNE

• Une deuxième édition régionale des conventions d'affaires a été organisée en novembre 2021. Après le Sud-Est, porteurs de projets et investisseurs solidaires se sont retrouvés en Bretagne, à Rennes, pour une journée de mise en relation organisée en partenariat avec le French Impact. Ainsi, 23 porteurs de projets et 11 financeurs ont pu échanger lors de 50 rendez-vous bilatéraux et qualifiés de 45 minutes.

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

• Cette 3^e édition organisée par le Mouvement Impact France, a accueilli un atelier de networking impact finance organisé par FAIR. Plus de 40 financeurs et environ 90

entrepreneurs à impact en recherche de financement ont pu se rencontrer. FAIR a dévoilé à cette occasion la première cartographie des modes d'actions des financeurs et investisseurs à impact en France, réalisée en partenariat avec Impact France.



5

Rassembler autour de valeurs fortes

FAIR est une communauté de membres dynamiques et actifs, engagés pour le développement d'une finance au service du bien commun. L'association s'attache à faire vivre le dialogue et la réflexion parmi ses adhérents.

Animer et informer le collectif

FAIR propose des espaces de discussion et d'information tout au long de l'année :

- Une infolettre mensuelle, envoyée aux membres, partenaires, et plus largement aux acteurs de l'ESS, qui met en lumière l'actualité de l'association et du secteur, aux échelles nationales et internationales ;
- Des emails dédiés, selon les actualités de l'association, proposant des contenus exclusifs aux adhérents ;
- Des webinaires sur les actualités du secteur, par exemple « Le label France Relance est-il fait pour moi ? » ou encore « Objectif 2022 : rendre l'assurance-vie plus solidaire » ;
- Des événements de débat et de networking ;
- L'animation de groupes de travail, pérennes ou temporaires selon les sujets, impulsés par les membres.



PETIT-DÉJEUNER DÉBAT
« À LA DÉCOUVERTE DU MONDE
DE L'IMPACT » - 11 JUIN

Animé par l'ancien Impact Invest Lab, cette rencontre proposait un focus sur les contrats à impact et le rôle de chaque acteur dans sa mise en place.



AFTERWORK DE RENTRÉE
16 SEPTEMBRE

Une cinquantaine d'adhérents, partenaires et proches de FAIR se sont retrouvés, dans une ambiance conviviale et détendue, pour échanger et célébrer la nouvelle organisation FAIR !

Favoriser les dynamiques collectives

Afin de renforcer son rôle de fédérateur d'une communauté diverse et engagée, FAIR anime des groupes de travail. Pilotés par des adhérents, chaque groupe renforce les connaissances entre les membres et participe à la valorisation de leurs contributions au projet collectif de l'association.

Communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire

En 2021, les 65 membres de la communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire ont pu se rencontrer au cours de 12 ateliers d'échanges et de témoignages. La communauté partage ses pratiques, propose des innovations et a fortement contribué à la rédaction d'un guide, réel outil opérationnel, qui sortira au printemps 2022. La communauté d'acteurs de l'actionnariat solidaire, ouverte au-delà des membres de l'association, a été créée à l'initiative de FAIR et de la Fondation Macif, avec le soutien de la Fondation Crédit Coopératif.



© EVE-MARIE BODIN

Pilotage par
Lydie Crépet
(Habitat &
Humanisme)

L'AUBERGE DE BOFFRES

Ce restaurant-bar-espace coworking-épicerie coopératif en autogestion, ouvert en 2021 à Boffres, en Ardèche, est accompagné par **Village Vivants**.



© VILLAGES VIVANTS



© IYS ARANGO POUR ACTION CONTRE LA FAIM

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE NAMAREL

Ce projet sénégalais, accompagné par **Action contre la Faim**, vise à garantir la sécurité alimentaire des populations locales.

Financeurs solidaires

Initié en 2016, ce groupe de travail a pour vocation de favoriser la connaissance des évolutions du métier, renforcer la connaissance réciproque et développer la complémentarité entre membres du groupe, notamment par le partage des critères d'intervention et la visibilité des produits financiers auprès des entreprises solidaires.



Pilotage par Marie-Geneviève Loys Carreiras (BNPP AM) et Imad Tabet (Crédit Coopératif)

Financer la solidarité internationale

Ce groupe promeut la finance solidaire au service de la solidarité internationale à destination du grand public. Il anime notamment le site internet www.financerlasolidariteinternationale.org et travaille à l'élargissement de son périmètre d'action de promotion. En effet, FAIR, avec le concours de l'Agence française de développement (AFD), mène depuis 2018 un programme spécifique pour mettre en lumière auprès du grand public la finance solidaire en faveur de la solidarité internationale. L'AFD et FAIR ont renouvelé leur partenariat pour 3 ans en 2021.



Pilotage par Laurent Chéreau (SIDI)

Europe

Un nouveau groupe de travail, dédié aux questions européennes, a été lancé en 2021. Se réunissant une fois par trimestre, il a vocation à suivre, orienter et inspirer les travaux de FAIR à l'international, avec comme principal objectif de valoriser le modèle français de la finance solidaire à l'échelle européenne ainsi que de promouvoir et rendre accessibles les outils de financement européens en France.



Pilotage par Olivier de Guerre (PhiTrust Partenaires)

Création de FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social

Parce que la finance solidaire constitue en France l'avant-garde de la finance à impact, Finansol et l'iiLab ont choisi naturellement de mutualiser leurs forces, compétences et savoir-faire pour promouvoir et développer la finance à impact social en France et à l'international. FAIR est née en juin 2021 de la fusion entre ces deux acteurs référents du secteur.

Quelle est l'ambition de FAIR ?

FAIR est un collectif de praticiens exigeants sur la finance à impact social. Pour cela, **l'association fédère les acteurs et les citoyens engagés pour cette finance générant plus d'impact**, de transparence et de solidarité ; **elle encourage et appuie les meilleures pratiques**, l'innovation et le développement de nouveaux outils ; **elle communique largement et avec pédagogie** auprès du grand public sur cette finance en mettant en avant les projets d'utilité sociale soutenus. Le label Finansol, une expérience unique en Europe et qui dispose d'un réel capital confiance auprès des épargnants, constitue un des fers de lance de la stratégie de l'association.

FAIR s'inscrit dans les champs de la finance, de l'impact, de l'inclusion, de l'engagement citoyen afin de promouvoir des sujets et des projets qui préparent le monde de demain, s'inscrivent dans la durée et assurent une parfaite continuité entre le passé et l'avenir.

ÉTAPES CLÉS

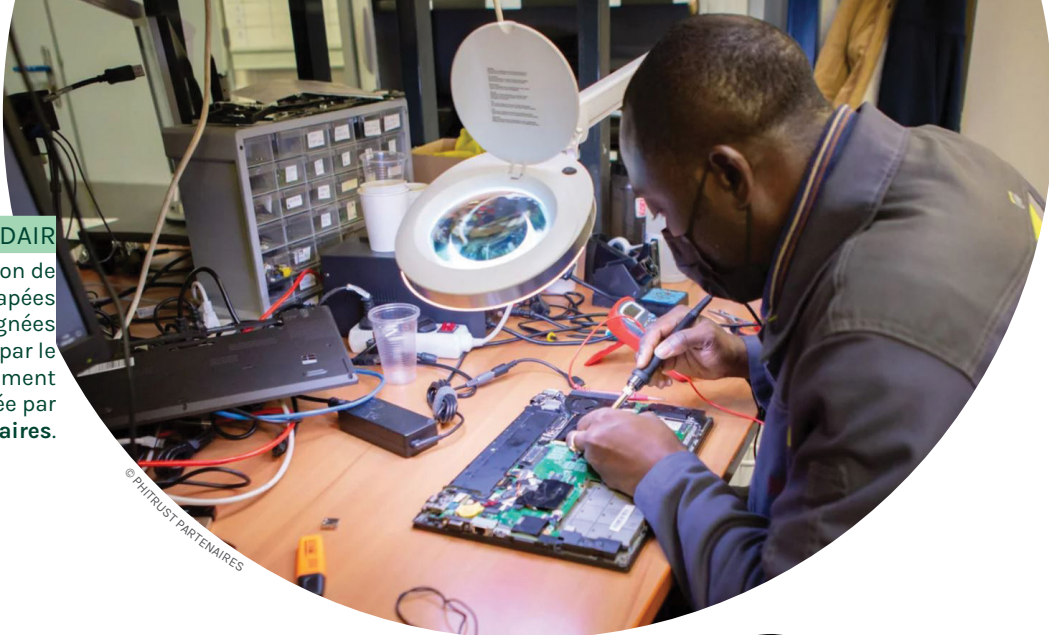
Été 2020 : validation du principe de fusion par les AG de l'iiLab et de Finansol

Novembre 2020 : lancement des travaux sur la fusion

Mars 2021 : approbation du traité de fusion

Juin 2021 : création de FAIR, élection de la nouvelle gouvernance

Septembre 2021 : mise en œuvre opérationnelle



ECODAIR

Entreprise d'insertion de personnes handicapées psychiques ou éloignées de l'emploi par le reconditionnement informatique, financée par Phitrust Partenaires.

© PHITRUST PARTENAIRES

Pourquoi un tel rapprochement ?

Ce rapprochement stratégique et structurant pour le marché de la finance à impact social poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- **Maintenir le dynamisme de la finance solidaire** en conservant ce qui fait sa force (l'innovation produits ; la gestion du label Finansol, signe de confiance pour les épargnants ; la communication vers le grand public et sa notoriété ; la recherche prioritaire d'une utilité sociale et environnementale) et en la rattachant désormais clairement à la finance à impact social ;
- **Promouvoir la finance à impact social** en France et s'inscrire dans sa dynamique internationale forte depuis quelques années ;
- **Animer en France un réseau fédérateur des acteurs** de la finance à impact social et, vis-à-vis de l'étranger, s'affirmer comme un pôle d'expertise française dans ce domaine.

Merci à tous pour votre implication dans ce projet !

Et un merci particulier à tous les adhérents qui se sont impliqués au sein des groupes du travail et du comité de pilotage, ainsi qu'aux équipes opérationnelles, sans qui une telle fusion n'aurait pas été possible.

Cette fusion, c'est, entre autres :



23

comités de pilotage ou de suivi



27

réunions de 4 groupes de travail



10

infolettres dédiées



3

webinaires



20

administrateurs et membres mobilisés



32

notes et versions de notes rédigées



MARIE LECLERC-BRUANT

responsable du marché économie sociale & institutionnels
Caisse d'Épargne

« Finansol a su imposer son label comme la référence de la finance solidaire. Un combat porté par quelques ONG et financeurs d'avant-garde et par la mobilisation de nombreux militants. Avec l'iLab, il s'agissait d'élargir la démarche avec le contrat à impact social. En 2021, la fusion de ces deux acteurs a été l'occasion de questionner le projet commun et de renforcer la finance à impact social en France et à l'international. Le livre blanc, premier document de plaidoyer du collectif est une belle preuve de la pertinence de ce projet. »



CYRILLE LANGENDORFF

ancien président de l'Impact Invest Lab, président du comité consultatif français pour l'investissement à impact social

« Les objectifs de FAIR sont ambitieux : renforcer le réseau français des acteurs de la finance à impact social ; mieux faire connaître ce marché ; maintenir la dynamique de la finance solidaire en conservant ce qui fait sa force et promouvoir l'expertise française en matière d'investissement à impact social à l'international. FAIR s'affirme comme acteur de référence de la finance à impact social sur qui les acteurs peuvent compter. »

127 adhérents

au 31 mars 2022

- 3 Colonnes
- Accession solidaire
- Acted
- Action Contre la Faim
- Adie
- AG2R La Mondiale
- Alima
- Allianz Global Investors
- Amasisa
- Amundi
- Apicil AM
- Arkea Investment Services
- Autonomie et Solidarité
- Aviva
- Banque des Territoires -
Groupe Caisse des Dépôts
- Banque Postale (La)
- BDF Gestion
- Beguinage Solidaire
- Benoit Granger
- Biocoop
- BNP Paribas
- BNP Paribas AM
- BPCE
- Bretagne Capital Solidaire
- Cap Habitat Coopératif
- Caritas Habitat
- CCFD-Terre Solidaire
- Cèdre Finance éthique (Le)
- Centre français des Fonds et Fondations
- CFDT
- Chênelet
- Citizen Capital Partenaires
- Cocagne Investissement
- Cofides Nord-Sud
- Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES)
- Confédération du Crédit Mutuel
- Conférence permanente des Caisses
de Crédit Municipal
- Coopérative Oasis
- Covéa Finance
- Cow Gestion
- Crédal
- Crédit Coopératif
- Cyrille Langendorff
- Emmaüs France
- Enercoop
- Enercoop Midi-Pyrénées
- Énergie Partagée
- Entreprendre pour humaniser
la dépendance (EHD)
- Entrepreneurs du Monde
- Epargne Solidarité Développement (ESD)
- Esis
- Essec
- Fadev
- Familles solidaires
- Fédération des Cigales
- Femu Qui
- Fermes en Vie
- Finacoop
- Finance Humaniste (La)
- Financière Conseil
- Financière de l'Echiquier (La)
- Financière Responsable (La)
- Foncière Terre de Liens
- Fondation Leopold Bellan
- Fondation pour le Logement Social (FLS)
- France Active
- Frédéric Tiberghien
- Garance
- Garrigue
- Gay-Lussac Gestion
- Generali Vie
- Gilles Mirieu de la Barre
- Guillaume Viandier
- Guy Rodwell
- Habitat et Humanisme
- Habitat et Partage
- Habitats Solidaires
- Hacoopa
- Hapi'coop
- Herrikoa
- IES
- Inco
- Initiative France
- Institut de Développement
de l'Économie Sociale (IDES)



© FRANCE ACTIVE

COMPTOIR DE CAMPAGNE

Accompagnés par **France Active**, ces magasins commercialisent des produits locaux en circuit-court et proposent des services de proximité et de petite restauration pour redynamiser les villages.

- Josette Amor
- Juralliance
- Kois
- KPMG
- Lita.co
- Lurzaindia
- Macif
- Maif
- Malakoff Humanis Gestion d'Actifs
- Mandarine Gestion
- Médecins du Monde
- Meeschaert AM
- Mirova
- Mouvement Impact France
- Natixis Interepargne
- Nef (La)
- Noiret Patrimoine
- Novaxia Investissement
- OFI AM
- Oikocredit
- Palatine AM
- Patrick Savadoux
- Patrima
- Phitrust Partenaires
- Planetic
- Racines/ Clefe
- Railcoop
- Résidétape
- Sidi
- Sigma Gestion
- Société Générale
- Solidarités nouvelles pour le logement-Prologues (SNL)
- Solifap
- Sycomore AM
- Symbiotics France
- Terrafine
- Thibault Couturier
- Toit pour Tous Développement (Un)
- Turbo Cereal
- Urban solidarité Investissement
- Urbancoop
- Veolia
- Villages Vivants



121

adhérents,
au 31 décembre
2021

16

nouveaux
adhérents
en 2021



CHRISTOPHE HAUTIN

gérant de portefeuilles - actions européennes chez Allianz Global Investors

« Nous sommes convaincus de la nécessité de développer des solutions de finance solidaire et à impact social dans nos gammes de fonds d'investissement. FAIR est pour nous un partenaire influent en la matière. La labélisation Finansol du fonds Allianz Epargne Actions ISR Solidaire, dédié à l'accès au logement et à l'aide à la création d'entreprise, répond à l'intérêt de nos clients pour des fonds à vocation sociale et solidaire. À plus long terme, nous réfléchissons au concept de fonds à impact social : FAIR offre un cadre idéal pour mener ce type de réflexion de par son engagement à l'échelle française et européenne, et par la richesse et la diversité de ses membres. »

Ils nous soutiennent

Pour mener à bien ses activités et contribuer au développement et à la promotion de la finance à impact social, FAIR a bénéficié en 2021 du soutien de nombreux partenaires.

PARTENAIRES STRUCTURELS

- Banque des territoires
- MAIF

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- BNP Paribas
- Latham & Watkins

PARTENAIRES PROJETS

- AFD
- Région Bretagne
- Fondation Crédit Coopératif
- Fondation Macif
- Grenoble Alpes Métropole
- L'Europe s'engage - Fonds Social Européen / Union Européenne
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- OCDE
- Secrétariat d'État chargé de l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable

MÉDIAS

- La Croix
- Le Monde Argent

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL

- FEBEA



CHRISTOPHE GENTER

directeur du département cohésion sociale et territoriale, Banque des territoires - groupe Caisse des dépôts

« L'ESS rassemble des entreprises qui cherchent à concilier utilité sociale et performance économique. Elles se doivent d'innover en adoptant des modèles économiques hybrides qui concilient impact social, performance opérationnelle, et création de valeur financière. C'est pourquoi, l'objectif de la Banque des territoires est de favoriser le développement de ces entreprises pour renforcer leur impact sur les territoires et réduire les fractures sociales. Au-delà de la finance solidaire, la gestion d'actifs évolue positivement avec l'intégration d'objectifs extra financiers dans les thèses d'investissement et ce, dans un contexte favorable de changement réglementaire. Cette finance à impact a besoin de mesures quantitatives et qualitatives et de labels rigoureux, c'est toute la valeur ajoutée de FAIR. »



Un budget bien maîtrisé

L'année 2021 a été consacrée en grande partie à la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab, sans délaissier les objectifs du plan stratégique de Finansol. Sur le premier semestre 2021, l'effet de la crise sanitaire s'est encore fait sentir avec moins de déplacements et d'événements qui ont été mis à profit pour la fusion. Progressivement, l'association a retrouvé, à partir de la rentrée de septembre, un fonctionnement quasi-normal et les charges prévues ont pu être engagées.

Cette évolution importante de l'association, désormais devenue FAIR, a généré une progression de charges notamment liées à des investissements à long terme et à des dépenses de personnel. Les subventions extérieures ont connu une belle progression, preuve du fort dynamisme de l'activité. En progression également, les demandes d'adhésions totalisent 16 nouveaux membres sur l'année 2021. Les demandes de labellisation ont également été crescendo au cours de l'exercice : alors que l'on ne totalisait que 5 demandes sur le premier semestre, 11 labellisations supplémentaires ont été enregistrées sur le second.

Ainsi, malgré l'augmentation des charges liées à la progression des effectifs et au développement de l'offre de FAIR, et les surcoûts ponctuels liés à la fusion, le budget a été particulièrement bien maîtrisé. Le lancement de la marque, le développement du nouveau site Internet et le démarrage du projet du nouveau système d'information ont eu finalement assez peu d'impacts sur la trésorerie.

Ce suivi rigoureux des dépenses a permis, dans ce contexte, de dégager en fin d'année un bénéfice de 44 k€, incluant la provision pour l'intéressement dont pourra une nouvelle fois bénéficier l'ensemble des collaborateurs en raison de l'atteinte des objectifs fixés.

La présentation ici s'est appliquée à reprendre les éléments additionnés des deux entités de façon pro-forma afin de pouvoir en estimer l'évolution de l'ensemble (c'est-à-dire sans tenir compte des écritures comptables corrigées). La comparaison présentée entre les exercices 2021 et 2020 ne pourra donc être que sur les grandes lignes de l'entité FAIR ainsi reconstituée.

Les données financières

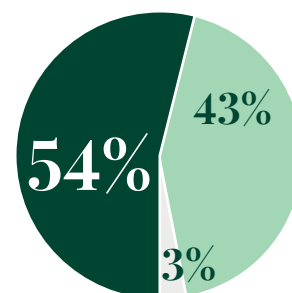
L'origine des ressources

1 894 791 €

SUBVENTIONS

COTISATION, FRAIS
DE DOSSIER ET
DE CONTRÔLE ANNUEL
DU LABEL

AUTRES PRODUITS
DIVERS



Les ressources via les subventions sont en hausse de près de 20% par rapport à celles cumulées de Finansol et iiLab en 2020. **L'association continue sa démarche de diversification de ses ressources en mobilisant plus de subventions**, en répondant à des appels à projet ou en ayant recours à du mécénat d'entreprise.

La part des subventions passe ainsi de 31% à 43% des ressources d'une année sur l'autre en intégrant les subventions perçues par l'iiLab, notamment celle du secrétariat d'État à l'ESS. On note au total sur l'année une progression de plus de 182 k€, dont une subvention pluriannuelle de l'AFD reportée sur l'exercice à venir pour un montant de 162 500€.

Les contributions des adhérents de l'association ainsi que les frais liés au label totalisent 1 024 k€, soit une progression de 3,6% par rapport à 2020. En raison de la pandémie, la recherche de nouveaux adhérents a été moins active la première moitié de l'année, mais le contexte réglementaire aidant, un rebond notable des adhésions est constaté en fin d'exercice, notamment de la part de sociétés de gestions et de compagnies d'assurance.

Les autres produits de gestion courante sont essentiellement constitués de prestations pour la Région des Pays de la Loire (12,75 k€), et du management de projet pour les Grands Prix de la finance solidaire en partenariat avec le journal Le Monde (27 k€).

Au total, les produits connaissent une progression de 9% entre 2020 et 2021.

Ces embauches permettent également de mieux internaliser des prestations extérieures, ce qui entraîne une baisse des dépenses de fonctionnement. Dans les dépenses de fonctionnement, nous noterons l'impact sur toute l'année de la location d'un étage supplémentaire fin 2020 pour améliorer les conditions de travail d'une équipe élargie, qui s'élève aujourd'hui à une vingtaine de collaborateurs.

Autre fait remarquable, la hausse de 6 k€ à 16 k€ des dotations aux amortissements du fait du renouvellement de la marque ainsi que des aménagements et équipements des locaux et nouveaux postes créés. Ce poste ne comprend pas encore les amortissements concernant les projets de système d'information et de site Internet qui sont des immobilisations en cours de constitution dont la comptabilisation n'interviendra qu'en 2022.

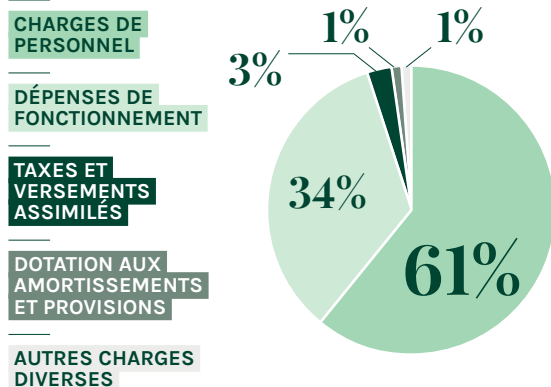
Avec une hausse des ressources et une bonne maîtrise des coûts, le résultat de l'entité fusionnée ressort donc à près de 70 k€ avant intéressement ce qui permet de verser un montant estimé à 25 k€ pour l'ensemble des salariés et d'inscrire le résultat de 44 k€ en report à nouveau afin de financer les projets stratégiques.

Ce résultat devrait venir une nouvelle fois conforter les fonds propres de l'association au passif du bilan qui se montent désormais à 537,3 k€. Les dettes fiscales et sociales augmentent en raison de la provision pour congés payés ainsi que les rémunérations variables des collaborateurs liées à l'exercice 2021 et versées en 2022. La structure financière se renforce sans toutefois atteindre les 6 mois de fonctionnement qui restent un objectif. Il n'y a aucun emprunt en cours. La situation financière est très saine.

Au niveau de l'actif, les immobilisations sont en hausse du fait des projets de développement en cours évoqués et de la nouvelle marque FAIR. Les disponibilités sont en baisse de près de 200 k€ au 31.12.2021 par rapport à fin 2020 mais il faut tenir compte de décalages de paiements sur 2022 qui représentent un total de près de 125 k€. Le total de bilan est de 1 073 k€, en progression de 10 %, ce qui confirme l'impact positif de la fusion sur les comptes des associations.

La répartition des emplois

1 850 762 €



En ce qui concerne les dépenses de l'exercice, notons que, malgré la fusion, elles ne progressent que de 4,5 %.

Les charges de personnel constituent l'essentiel des dépenses et progressent comme anticipé du fait de l'évolution des équipes. Cette hausse de 7% s'explique par l'embauche de renforts pour soutenir le processus de fusion et les projets stratégiques, d'une nouvelle responsable administrative et financière, ainsi que la création de deux nouveaux postes : l'un afin de renforcer nos actions de plaidoyer qui montent en puissance (pérennisation du poste d'apprentie) et l'autre axé sur les projets internationaux qui est un enjeu stratégique. Ce dernier poste est intégralement financé par la subvention de l'AFD.

Bilan 2021

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2021. Il est précisé que l'exercice 2020 découle du cumule des deux entités Finansol et Impact Invest Lab.

Le bilan actif

	2020 PROFORMA	2021
BILAN ACTIF	972 696 €	1 073 053 €
Actif immobilisé	34 006 €	160 453 €
Avances et acomptes versés sur commandes	- €	4 800 €
Créances	186 798 €	361 106 €
Disponibilités	672 082 €	467 241 €
Valeurs mobilières de placement	74 878 €	75 061 €
Charges constatées d'avance	4 932 €	4 392 €

Actif net immobilisé : marque, matériel informatique, mobilier, etc. ;

Avances et acomptes versés sur commandes : sommes d'argent versées avant exécution d'une commande

Créances : valeur due par les partenaires et les adhérents ;

Disponibilités : avoirs disponibles en banque pour les besoins de l'association ;

Valeurs mobilières de placement : parts sociales Crédit Coopératif ;

Charges constatées d'avance : charges de l'exercice N+1 constatée à l'exercice N.

Le bilan passif

	2020 PROFORMA	2021
BILAN PASSIF	972 696 €	1 073 053 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	493 208 €	537 236 €
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 000 €	25 000 €
Réserves	66 207 €	66 207 €
Report à nouveau	433 159 €	402 000 €
Résultats de l'exercice	- 31 158 €	44 029 €
FONDS DÉDIÉS	58 000 €	
DETTES	421 488 €	535 817 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 351 €	148 144 €
Dettes sociales et fiscales	171 269 €	223 824 €
Autres dettes	70 868 €	1 349 €
Produits constatés d'avance	- €	162 500 €

Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association ;

Réserves : cumul des résultats excédentaires précédents affectés aux réserves par l'assemblée générale ;

Report à nouveau : résultats antérieurs non affectés en réserve ;

Résultat de l'exercice : excédent ou déficit ;

Fonds dédiés : subventions ou dons reçus dédiés à un projet précis ;

Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, autres...

Produits constatés d'avance : part de la subvention AFD pluriannuelle.

Il est précisé que l'exercice 2020 est un proforma qui découle du cumul des deux entités Finansol et Impact Invest Lab.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice l'association FAIR a bénéficié de contributions volontaires en nature :

- Des prestations dans le cadre du plan média de la Semaine de la Finance Solidaire de la part de Médiavision et France.tv publicité représentant un montant total de 104 370 € ;
- Un mécénat de compétences de la part de BNP Paribas via la mise à disposition d'une personne à temps plein valorisée 52 700 €.

Le résultat 2021

COMPTE DE RÉSULTAT	2020 PROFORMA	2021
Cotisation, frais de dossier et de contrôle annuel du label	989 207 €	1 024 784 €
Subventions	740 000 €	922 400 €
Fonds dédiés	- 58 000 €	58 000 €
Report de subvention		- 162 500 €
Autres produits divers	67 810 €	52 108 €
Total produits	1 739 017 €	1 894 791 €
Autres achats et charges externes	678 862 €	639 117 €
Taxes et versements assimilés	33 839 €	55 271 €
Charges de personnel	1 014 902 €	1 100 497 €
Dotations aux amortissements et provisions	5 809 €	16 365 €
Autres charges diverses	23 164 €	13 999 €
Intéressement	13 601 €	25 513 €
Total charges	1 770 177 €	1 850 762 €
Résultat	- 31 160 €	44 029 €

Sous réserve de certification des comptes par le Commissaire aux Comptes.



© CYRIL CRESPEAU

Salariés de **la Varappe**, entreprise de réinsertion financée par **Phitrust Partenaires**.



La Machine, brasserie artisanale dans la Drôme, accompagnée sur l'immobilier par **Villages Vivants**.

© VILLAGES VIVANTS

Centrale solaire de la Halle Pajol, à Paris, exploitée par **Energie Partagée**.



© ENERGIE PARTAGÉE - SOLARVIP



© ENTREPRENEURS DU MONDE

Au Cambodge, Emerlyn bénéficie de l'électricité d'**Ateco**, entreprise sociale d'accès à l'énergie créée par **Entrepreneurs du Monde**.



© KMERPAD

Fadev accompagne **Kmerpad**, au Cameroun, qui produit des serviettes hygiéniques lavables.

Urban Prod, financée par **France Active**, favorise l'insertion par les outils multimédias.



© FRANCE ACTIVE


fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

finance-fair.org

 /FAIR.label.finansol

 @Label_Finansol

 /company/fair-label-finansol

